

Déclaration liminaire de la FSU

CDFN du 13 février 2023

Monsieur le préfet, monsieur le directeur académique, mesdames et messieurs les membres des services académique, les membres des services préfectoraux, les élu-es, les représentants et représentantes des associations de parents, des DDEN, des organisations syndicales, nous sommes réuni-es dans cette instance qui se veut être un temps de dialogue partagé autour de l'École. Plutôt qu'« autour » nous ferions mieux de dire « à son chevet ».

Car l'École, celle publique et laïque, au sens large comprenant tous les élèves de niveaux scolaires relevant de l'Éducation nationale et tous les personnels, éducatifs, administratifs, médicaux, sociaux qui contribuent à cette fonction déterminante d'éducation des générations futures, est mise à mal.

Et ce n'est pas nouveau.

Lors du CDEN du 18 juin 2018 nous avions élaboré communément élus, parents, DDEN et représentants et représentantes des organisations syndicales une déclaration dont, hors quelques éléments de contexte, l'essentiel reste d'actualité. La carte scolaire prévoyait 39 fermetures, aujourd'hui elle en acte 46. Et la défense de l'école rurale nous réunissait.

Les fermetures dans de petites écoles reprennent, au mépris des efforts d'aménagement du territoire.

Nous avons le sentiment de n'être pas entendus.

C'est hélas un fait récurrent, pour ne pas dire permanent.

Nous existons même de moins en moins dans une institution qui objectivement ferme un à un les espaces d'échange, de construction commune : l'essentiel de la gestion des postes, des carrières, des mouvements, a été sorti des compétences du paritarisme. La prescription pédagogique, administrative, s'insinue dans les gestes les plus quotidiens des professionnel-les.

Le refus de re-convoquer un CSA-SD de report après le vote unanime contre la carte scolaire des organisations syndicales, justifié par un artifice juridique dérisoire, est une pierre de plus lancée contre la démocratie sociale et paritaire.

Nous nous apprêtons à écouter le même propos d'autosatisfaction que CDEN après CDEN nous entendons, appuyé sur la baisse chiffrée des effectifs, la diminution du E/C et l'augmentation du P/E. Ces mots, ces acronymes, ces chiffres sont incapables de montrer les impasses bien concrètes, épuisantes, désespérantes, vécues sur le terrain.

Ces chiffres ignorent que l'enfance d'aujourd'hui, la société d'aujourd'hui, la ruralité d'aujourd'hui, la pauvreté d'aujourd'hui ne sont pas celles d'hier. Et que oui, il est urgent de mettre à profit la baisse démographique pour répondre à ces mutations. Il est aussi urgentissime de sortir de l'idée que l'éducation est un coût, et mesurer à quel point un défaut d'investissement sur ce sujet est porteur d'abandon, de détresse, d'injustice, d'exacerbation des tensions sociales, de violence pour ne pas dire de guerre.

Nous ne mettons pas en cause le travail des services, concentré sur la gestion de la pénurie. Nous souhaiterions simplement que votre réponse, monsieur le directeur académique, ne soit pas seulement tournée vers la justification de cette pénurie.

La rectrice concède pour sa part un manque de postes. Nous ne vous avons pas entendu, monsieur le directeur académique, sur ce sujet.

Nous souhaitons faire entendre ici l'indignité qui est réservée aux AESH, qui ayant des salaires déjà ridicules demandent sans être entendues à bénéficier comme les enseignantes et enseignants d'une prime quand ils et elles exercent dans l'éducation prioritaire. Aesh qui disent le besoin pressant de remplacement quand elles sont absentes et demandent la création de brigade de remplacement de ces personnels. Nous souhaitons faire entendre ici la détresse des élèves, de leur famille, ayant une notification d'aide humaine mais pour lesquel-le-s aucun-e AESH n'est nommée.

Nous souhaitons faire entendre ici comment l'institution que vous représentez traite mal les enseignants et enseignantes, en leur imposant une pratique du métier de plus en plus prescriptive, et une vision de l'éducation qui ne serait que transmissive. Il suffirait de mettre des professeurs de technologie en soutien scolaire pour que des années d'échec dans l'apprentissage de la lecture trouvent résolution avec des professionnels non formés, ignorants des enjeux pédagogiques, didactiques de cet enseignement spécifique, qui n'est pas le leur. C'est une définition au rabais et dangereuse du métier d'enseignant, désignée par l'anglicisme « teach to the test » (apprendre avec pour seule ambition de réussir le test). Nous disons que ce dont ont besoin les professions éducatives et plus largement de l'humain, c'est de formations constructrice des métiers, faisant lien entre pratiques et hauts savoirs, choisies par les acteurs et actrices elles-mêmes en fonction de leurs propres besoins, parmi toute la richesse des propositions faites par l'Université et la recherche.

Nous alertons depuis longtemps sur le fait que les professionnel-les sont affrontés aux mutations en cours, qui voient se multiplier les situations d'élèves qui explosent le cadre. Ce week-end encore une collègue interpellait la FSU. Elle est en arrêt médical en lien direct avec l'inadaptation de l'école élémentaire à un élève de sa classe. Prise dans la solitude structurelle du format un maître une classe, elle ne peut répondre en même temps à l'impératif d'enseigner aux 22 autres et à cet autre impératif de répondre aux sollicitations incessantes, violentes, dangereuses, d'un enfant qui va mal et qu'aucune institution tierce ne veut et ne peut prendre en charge. L'équipe est impactée et le sera encore plus, de même que l'enfant, les enfants, l'école, ...

Mesdames et messieurs, cette situation de souffrance professionnelle n'est plus une exception. Vous le savez, nous le savons.

Les réponses ne sont pas immédiates. Elles supposent d'augmenter les adultes formé-es face à élèves, de sortir de la pénurie les institutions tierces qu'elles soient judiciaires, sociales, médicales. Depuis des années les politiques nationales condamnent les vraies solutions au nom d'un dogme austéritaire. Aucun budget à la hauteur n'est décidé, aucun collectif budgétaire d'ajustement n'est décidé. Les solutions locales restent de fait dérisoires.

Nous redisons ici combien la réforme des lycées professionnels signe la fin du droit à l'école pour ses propres élèves, très majoritairement des milieux les plus populaires. En diminuant les heures en établissement scolaire, en donnant la carte des formations aux entreprises locales, ainsi que le contenu des enseignements, cette réforme annonce la fin des lycées professionnels. Cette réforme ainsi que celle des retraites, a pour but d'augmenter la disponibilité au travail mais pas d'émanciper la jeunesse.

Nous disons et redisons encore les méfaits d'une contractualisation que vous appliquez, Monsieur le Directeur académique. Cette carte scolaire montre, en fermant un poste à l'école du Pré à Sablé qui pourtant a signé un Contra Local d'Accompagnement il y a moins de trois ans, que les engagements pris par contrat ne tiennent pas. Même chose à Nogent le Bernard qui ferme une classe alors que cette école a accepté une fusion l'an passé. Le parcours proposé aux écoles, aux maires, est semé d'embûches et de pièges pour qui n'a pas le recul et la mémoire des décisions.

Contractualiser c'est entrer dans une opacité, une exceptionnalité qui isole quand nous disons depuis des années que seules les règles partagées, affinées, sont structurantes.

Nous le disons encore mais l'entendez-vous, ce constat de la pauvreté exceptionnelle de notre département. Vous maintenez des fermetures dans ces villes périphériques du département, en proie à une détresse sociale comparable à celle des REP, mais sans les moyens d'accompagnement (trop faibles, mais qui existent, dans les quartiers populaires du Mans). L'institution scolaire porte en ce sens une responsabilité directe dans la production du sentiment d'abandon qui gonfle les votes d'extrême droite dans cette ruralité désertifiée.

Fermer sur le lycée d'Allonnes l'option théâtre c'est un signal supplémentaire de perte d'ambition pour les milieux populaires. Une décision semble-t-il d'une autorité locale, alors que la demande des élèves était là. Vous n'entendez pas que le droit à la culture doit être préservé sur ce territoire, y compris pour entrer en synergie avec la politique culturelle particulièrement riche de cette ville, avec son théâtre.

Nous condamnons ici ce soir vos décisions de reprendre les fermeture de classes dans des écoles de 4 classes et moins. Nous vous invitons à relire cette déclaration du CDEN du 18 juin 2018. Les élu-es de l'époque avaient tracé l'essentiel des effets néfastes d'une fermeture de classe sur l'école, avec l'accélération des fuites d'élèves, la déstabilisation des équipes, la glissade vers la fermeture de l'école elle-même, et bien sur le cataclysme économique, d'attractivité, de lien, que représente la fermeture du site scolaire sur un village.

Nous sommes en colère, suite à ce que nous percevons nettement comme un musellement supplémentaire après le détricotage du paritarisme opéré par la loi de transformation de la Fonction Publique.

Nous sommes en colère contre une réforme des retraites qui porte en elle les mêmes causes politiques de dogme austéritaire, de faveur pour les marchés plutôt que pour les humains. Nous fondons un véritable espoir dans l'unité intersyndicale, avec la certitude que dans les semaines qui viennent l'élan populaire en cours cessera d'être ignoré et méprisé.

Madame Thatcher a mis à terre le mouvement social du Royaume Uni. On en voit les conséquences et l'extraordinaire pauvreté que cela a engendré. Monsieur Macron ne réduira pas le mouvement social. La République sociale lui résistera. La réforme des retraites ne passera pas.